

**AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA VILLE DE SHAWINIGAN**

À Mesdames et Messieurs les conseillers(ères) :

Josette Allard-Gignac
Guy Arseneault
Jacinthe Campagna
Lucie De Bons

Nancy Déziel
Louis-Jean Garceau
Christian Hould
Jean-Yves Tremblay

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan est convoquée par monsieur le maire Michel Angers, pour être tenue au lieu ordinaire de ses séances, **le lundi 24 octobre 2022 à 17 h** et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

1. Moment de recueillement
2. Déclaration d'ouverture par monsieur le maire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Embauche - directeur général

Objet : embaucher une personne au poste de directeur général.

5. Nomination - directeur général associé

Objet : nommer un directeur général associé.

6. Dérogation mineure - 518-522, 8^e Rue

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure.

7. Dérogation mineure - 155, terrasse de la Cascade

Objet : entendre toute personne désirant s'exprimer sur ce sujet et statuer sur la demande de dérogation mineure.

8. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 1442, avenue Georges

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale.

9. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 1475, avenue Georges

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale.

10. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 1350, chemin de Saint-Jean-des-Piles

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Service du greffe

550, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Case postale 400
Shawinigan (Québec) G9N 6V3

Téléphone :
819 536-7211, poste 215

Télécopieur :
819 536-0804

Site web :
www.shawinigan.ca

Courriel :
greffe@shawinigan.ca

11. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 1404, chemin de Saint-Jean-des-Piles

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale.

12. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 3521, chemin de Sainte-Flore

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale.

13. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 103, 4^e rue de la Pointe

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale.

14. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 288, 5^e Avenue

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale.

15. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 1050, 8^e Rue

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale.

16. Plan d'implantation et d'intégration architecturale - 1852, 73^e Rue

Objet : statuer sur une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale.

17. Avis de motion et dépôt du projet - règlement SH-1.99 - circulation et stationnement

Objet : annoncer l'adoption éventuelle d'un règlement révisant le règlement général de la Ville en regard de la circulation et du stationnement et déposer le projet de règlement SH-1.99 à cette fin.

18. Avis de motion et dépôt du projet de règlement SH-496.6 - levée d'interdiction de stationnement de nuit

Objet : adopter le règlement SH-496.6 modifiant le règlement SH-496 établissant les différentes modalités d'application d'une levée d'interdiction de stationnement dans les rues durant la nuit lors de travaux réalisés par le Service des travaux publics, de manière à réduire la plage horaire d'application à 7 heures, réduire la période d'application jusqu'au 30 avril et mettre à jour la cartographie des zones.

19. Avis de motion - projet de règlement SH-550.75 - modification au règlement de zonage SH-550

20. Adoption du second projet - règlement SH-550.75 - modification au règlement de zonage SH-550

Objet : adopter le second projet de règlement modifiant le Règlement de zonage SH-550 dans le but :

- 1) d'autoriser l'usage habitation trifamiliale isolée sur un lot , zone C-1534, rue Châteauguay;
- 2) de créer une nouvelle zone résidentielle pour y autoriser des habitations unifamiliales dans la zone H-1338, avenue Saint-Alexis;
- 3) de permettre des usages de nature commerciale sur un lot de l'avenue de Grand-Mère dans la zone H-2712;
- 4) de permettre jusqu'à 5 résidences flottantes sur la rivière Saint-Maurice, zone C-1014, île Melville.

21. Représentations

Objet : autoriser des élus municipaux à représenter la Ville à différentes activités et événements.

22. Période de questions

23. Levée de la séance

Donné à Shawinigan, ce 21 octobre 2022


Me Chantal Doucet
Greffière